

réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques, défini ci-après, remplace le programme de sciences physiques du baccalauréat professionnel, spécialité structures métalliques figurant à l'annexe II de l'arrêté du 9 mai 1995 modifié notamment par l'arrêté du 31 juillet 1996 susvisé :

“ANNEXE II

PROGRAMME DE SCIENCES PHYSIQUES

Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques

Formation méthodologique de base.

Unités spécifiques suivantes :

Électricité

- Régime sinusoïdal (E1)
- Transport et sécurité (E2)
- Puissance électrique (E3)

Mécanique

- Dynamique (M2)

- Énergie mécanique (M3)
- Statique des fluides (M4)

Chimie

- Corrosion, protection (C3)
- Métaux métallurgie (C4).”

Article 2 - Le programme défini à l'article 1er ci-dessus entre en vigueur en classe de première professionnelle à la rentrée de l'année scolaire 1998-1999, en classe de terminale professionnelle à la rentrée de l'année scolaire 1999-2000.

Article 3 - Le directeur de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 5 août 1998

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche et de la technologie
et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire
Bernard TOULEMONDE

PROGRAMMES

NOR : MEN E9802133N
RLR : 524-2

NOTE DE SERVICE N° 98-176
DU 3-9-1998

MEN
DESCO B6

Programmes de latin et de grec applicables à titre transitoire en classe de troisième - année 1998-1999

Texte adressé aux recteurs ; aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux ; aux principaux de collèges ; aux professeurs de latin et de grec.

■ Cette note de service présente les programmes de latin et de grec, applicables en classe de troisième, à titre transitoire, pendant l'année scolaire 1998-1999.

LE LATIN AU COLLÈGE

L'étude du latin proposée en option aux élèves du collège s'étend sur les classes de 5ème, 4ème et 3ème.

FINALITÉS ET PROGRESSION

Notre civilisation et notre langue héritent des cultures et des langues de l'antiquité. L'apprentissage des langues anciennes a donc pour but de retrouver, d'interroger et d'interpréter dans les textes les langues et les civilisations antiques

pour mieux comprendre et mieux maîtriser les nôtres dans leurs différences et leurs continuités. La lecture et l'interprétation de textes latins doivent permettre à l'élève :

- de développer ses compétences de lecteur
- d'éveiller et de développer sa curiosité, de nourrir son imaginaire par la connaissance des mythes et des représentations du monde propres à l'Antiquité,
- d'enrichir et de mieux comprendre la langue française, en particulier par l'étymologie,
- de former son jugement par l'approche simple des modes de pensée antiques,
- d'apprendre à se situer dans l'histoire et à mieux comprendre le présent.

L'enseignement des langues anciennes contribue ainsi à sa mesure, par les plaisirs de la lecture, à la formation de la personnalité de chacun comme individu et citoyen conscient, autonome et responsable.

Il est donc en relation d'abord avec l'enseignement du français, mais aussi avec l'histoire et l'éducation civique ; il renforce des compétences communes aux langues étrangères.

La lecture des textes est au centre de l'apprentissage, impliquant une pédagogie nouvelle. Elle est complétée par l'étude de l'image, par l'observation des sites et par la visite des musées, en particulier des sites et des musées locaux. Sa pratique est progressive mais l'élève est mis en contact d'emblée avec les textes. Dans le prolongement de la lecture, il s'initie et s'exerce à la traduction. L'apprentissage du vocabulaire et de la grammaire est subordonné à la lecture, c'est-à-dire à la rencontre, dans les textes, des faits de langue.

Le programme définit les progressions générales. Il laisse au professeur le choix de l'organisation à l'intérieur de l'année.

PROGRAMME

L'objectif est qu'à la fin de la 3^{ème}, l'élève sache lire et traduire un texte en rapport avec les centres d'intérêt et les éléments de langue abordés au cours de sa scolarité de collège.

Textes et thèmes

Le professeur choisit des textes authentiques en fonction des formes de discours et des centres d'intérêt prévus pour chaque niveau. Dans les débuts de l'apprentissage, il peut avoir recours à des textes authentiques simplifiés. Toutefois l'organisation du texte et l'ordre de la phrase, mots et propositions, sont conservés sans ajout et sans réécriture du texte.

La lecture d'extraits des grandes œuvres fonde une culture commune. Les textes en traduction française sont utilisés pour mettre en perspective un extrait dans un ensemble de scènes, de fables, de chapitres, ou pour un travail de lecture défini. Dans ce cadre, le professeur peut parfois faire appel à des textes d'époques différentes de la latinité classique et du Haut-Empire (des origines au néo-latin). Le choix de ces textes se fait uniquement en fonction des thèmes au programme ayant trait à l'Antiquité.

L'apprentissage tire parti des connaissances historiques acquises en 6^{ème}. Il sollicite et renforce les compétences et connaissances de la classe de français.

On aborde en 5^{ème} et en 4^{ème} : Rome, la vie quotidienne, le mythe et l'histoire ; en 3^{ème} : Rome, le citoyen et la vie politique, la vie artistique.

En 5^{ème}-4^{ème}, on privilégie la lecture de récits, de descriptions et de dialogues ; en 3^{ème}, on introduit l'argumentation. On peut choisir des textes où ces dominantes sont diversement mêlées. Les outils de lecture, lexique, morphologie, syntaxe, sont étudiés en fonction des types de textes.

La langue

Son apprentissage est organisé par la découverte, dans les textes, des faits de langue qui les constituent.

L'apprentissage du vocabulaire, toujours en contexte, et sa mémorisation sont organisés autour des mots-outils et des champs lexicaux les plus fréquents dans les textes étudiés. Les élèves disposeront en fin de collège d'un bagage de 800 à 1000 mots choisis en fonction de leur fréquence dans la langue latine et de leur productivité en français.

Une liste de référence est indiquée dans les documents d'accompagnement.

En traduisant eux-mêmes et en confrontant un texte ancien à une traduction française, les élèves s'interrogent sur la syntaxe et la morphologie latines en même temps que sur celles du français contemporain. Ils affermissent ainsi leur maîtrise de la langue française.

Le programme indique les éléments à acquérir dans l'année mais le professeur construit sa propre progression. Si les textes à lire présentent du vocabulaire, des formes et des tournures syntaxiques que les élèves n'ont pas encore rencontrés, ce n'est pas un obstacle à la lecture : le professeur donne la solution ; mais il veille à ce que chaque texte proposé ne comporte que quelques points étrangers aux acquis et aux apprentissages en cours.

Activités écrites et orales

Les pratiques de lecture incluent des exercices variés, oraux et écrits, dont la récitation de textes authentiques ; la traduction et l'exercice de version sont des formes et des prolongements parmi d'autres de la lecture. Les élèves complètent leur connaissance du vocabulaire en s'entraînant progressivement à l'usage des lexiques (à la fin de l'année de 5^{ème} et en 4^{ème}) puis du dictionnaire abrégé (à la fin de 4^{ème} et en 3^{ème}), parallèlement au maniement des

dictionnaires en français (5ème).
Les ressources de l'audiovisuel et de l'informatique sont mises à profit chaque fois que possible.

LE PROGRAMME DE TROISIÈME

PERSPECTIVES D'ENSEMBLE

Comme dans les classes de 5ème-4ème, l'option latin ne vise pas à former des spécialistes mais à permettre à tous les élèves "de retrouver, d'interroger et d'interpréter dans les textes les langues et les civilisations antiques pour mieux comprendre et mieux maîtriser les nôtres dans leurs différences et leurs continuités". L'objectif est qu'à la fin de la classe de 3ème, les élèves sachent lire et traduire un texte en rapport avec les centres d'intérêt et les éléments de la langue abordés au cours de leur scolarité. Ainsi, la classe de 3ème s'inscrit dans les perspectives définies pour les classes de 5ème-4ème et en approfondit les apprentissages tout en s'ouvrant vers de nouveaux horizons. Pour certains élèves, la 3ème marque le terme des apprentissages de latin, tandis que pour d'autres, elle est une étape vers l'enseignement du lycée. Le professeur prend en compte cette situation.

Le programme proposé repose donc sur une

articulation des compétences et des savoirs développés en 5ème et 4ème et ceux de 3ème. Il s'inscrit dans une progression. En 3ème, la lecture des textes reste au centre de l'apprentissage. L'activité de traduction s'appuie sur l'activité de lecture et la complète.

Par étapes, les élèves acquièrent les compétences nécessaires à l'élaboration d'une traduction personnelle orale ou écrite. L'accent est donc porté sur leur autonomie plus grande dans la pratique de la traduction : passages plus amples ou textes proposés sans aide. Cet exercice, oral ou écrit, est proposé plus fréquemment. Dans ce contexte, les élèves ont parfois à utiliser de manière plus méthodique une traduction française pour accéder au texte latin : par exemple, celle-ci permet de lire un long passage dont les élèves traduisent un extrait, elle est aussi une aide pédagogique à la compréhension d'un passage difficile.

L'étude des thèmes et textes est fondée sur les acquis de 5ème-4ème. Ainsi, par exemple, l'étude de la conquête de la Gaule sert de repère à celle de la personnalité de César, l'approche du cadre familial sert d'appui à celle du rôle de la *gens* dans la cité. Les élèves replacent la vie quotidienne dans un contexte historique et dans une perspective politique.

	CLASSES DE 5 ÈME ET 4 ÈME	CLASSE DE 3 ÈME
TEXTES	lire une traduction confronter une traduction au texte latin ébaucher une traduction apprendre à traduire oralement	analyser une traduction utiliser une traduction pour produire une traduction personnelle élaborer une traduction apprendre à traduire oralement et par écrit
RÉFÉRENCES CULTURELLES	Rome et la Gaule description de la <i>gens</i> et de la <i>domus</i> représentations du héros les loisirs et activités au quotidien représentation de l'espace et du temps, le Bassin méditerranéen [...]	la personnalité politique de César le rôle politique de la <i>gens</i> la fonction politique de la représentation du héros la signification politique des loisirs : mécénat, cercles et politique l'histoire et l'espace géographique [...]

L'élève approfondit sa connaissance et sa pratique de la narration et de la description ; il aborde le récit à visée argumentative et la description (portrait, paysage...) orientée par un effet à produire sur le destinataire. Ces derniers se si-

tuent soit dans un registre critique (satire, épigramme, portraits-charges, caricatures...), soit dans un registre laudatif (éloges du grand homme, de la campagne, apologies...).

L'étude de la langue est davantage centrée sur

l'argumentation, c'est-à-dire sur les moyens lexicaux et grammaticaux mis en œuvre
- pour émouvoir (susciter la haine, l'admiration, la pitié, la terreur, le rire),
- pour démontrer (la preuve, l'indice, l'argument, le témoignage),
- pour plaire.

L'étude de monuments est conduite dans la même perspective que la lecture des textes (contexte de production et visée).

À des élèves qui étudient le XX^{ème} siècle, ses systèmes politiques et économiques, ses crises sociales et politiques, il convient d'apprendre à se situer dans l'histoire et à mieux comprendre le présent.

CONTENUS

Thèmes, textes et supports d'étude

Dans le prolongement du programme de 5^{ème}-4^{ème}, les thèmes retenus sont en rapport avec des moments clés de l'histoire de Rome : des textes narratifs, descriptifs, argumentatifs permettent aux élèves de découvrir des aspects divers de la société et de comprendre comment les Romains eux-mêmes la voyaient.

Thèmes

- Points de vue sur la fin de la République et la guerre civile : acteurs et historiens.
César, Cicéron, Pompée, un noble *popularis* (Catilina, Clodius) ; trois regards : César, Cicéron, Comélius Népos.
- Auguste et le Principat.
- le *Princeps*.
- le mécénat, la production artistique et leur signification politique.
- L'Empire romain à son apogée. Trajan et Hadrien.
- l'extension de l'Empire.
- le renouveau de la société : classes traditionnelles et affranchis, les citoyens des provinces.
- un carrefour des cultures ; la vie littéraire : cercles et *recitations*.

Textes et supports d'étude

Le professeur puisera en particulier dans le vivier d'œuvres suivant qui permettra une approche diversifiée des thèmes ; l'étude des sites et des monuments indiqués complètera cette approche. Les documents d'accompagnement en

proposent des exemples.

- Catulle ; César ; Cicéron, *Lettres* et extraits du *Pro Milone* et des *Catilinaires* ; Cornélius Népos ; Salluste, *Catilina* (extraits brefs et simples).

Le Forum républicain, les Rostres.

- Horace ; Ovide ; *Res gestæ Diui Augusti* ; Tibulle ; Virgile, *Ara Pacis Augustæ*.

- *Discours* de Claude pour l'intégration (Tacite, *Annales* XI, 24 ; la Table claudienne de Lyon) ; *Histoire auguste* ; Juvénal (extraits simples) ; Pline le Jeune, *Lettres, Panégyrique de Trajan* ; Martial (extraits simples), Pétrone (extraits simples) ; Suétone, *Vie des douze Césars* ; Tacite, extraits simples de l'*Agricola*, de la *Germanie*, du *Dialogue des orateurs*.

Villas et sites à Rome et dans les provinces : Timgad, Tipaza, Djémila ; cités témoins de l'extension de l'Empire sous Trajan et Hadrien ; la Villa Hadriane.

La Colonne Trajane.

Langue

Lexique

L'apprentissage du lexique, toujours en contexte, et sa mémorisation sont organisés autour des mots-outils et des champs lexicaux les plus fréquents dans les textes étudiés.

En 3^{ème}, cet apprentissage s'appuie sur la connaissance du lexique acquis en 5^{ème} et 4^{ème}. Les textes proposés à la lecture, croisant des thèmes déjà rencontrés, permettent la reconnaissance de mots connus et élargissent la connaissance du champ sémantique de tel terme (*signum* : "signe", "signal", "constellation", "image peinte ou sculptée, statue". Des champs lexicaux sont complétés et d'autres sont ouverts, en réseaux.

L'approche de l'argumentation introduit à la connaissance des mots-outils qui organisent la démonstration et à celle d'un vocabulaire absent appartenant aux thèmes et textes étudiés.

300 à 400 mots nouveaux sont mémorisés, portant à environ 1 000 mots le bagage lexical des élèves en fin de collège.

NB. Comme pour les classes de 5^{ème} - 4^{ème}, la liste en est jointe dans les documents d'accompagnement.

Le lexique mémorisé concerne :

- les valeurs sociales : dignitas et auctoritas...
- les activités de l'esprit,
- les débats politiques et la justice,
- les moyens et manières de persuader,
- l'art et la culture.

Syntaxe

En 5ème et 4ème, l'accès à la lecture des textes, narratifs, descriptifs puis explicatifs, nécessite l'identification puis la mémorisation des éléments de syntaxe qui les constituent, par des apprentissages de plus en plus systématiques. En 3ème, cet apprentissage méthodique et progressif permet aux élèves de reconnaître les caractéristiques d'un extrait en fonction des formes de discours auxquels il se rattache (narratif-descriptif, explicatif-argumentatif) et des situations d'énonciation. Fondée sur une rhétorique élémentaire, l'approche des discours permet de rappeler et de consolider les acquis des deux années précédentes et de maîtriser, en les organisant de manière raisonnée, les éléments d'une syntaxe plus complexe.

Identifier et comprendre

- la situation d'énonciation et l'argumentation rhétorique,
- l'expression du but (*ut, ne*) et de la crainte (*ne, ne non*),
- l'expression de l'hypothèse,
- la relative au subjonctif et son contexte (valeurs causale, oppositionnelle, consécutive, finale),
- la concordance des temps : le gérondif,
- le groupe nom +adjectif verbal épithète : *adlegendam historiam, (tempus) legendæ historiae...*, éventuellement.

Mémoriser

- les valeurs des modes indicatif, impératif, subjonctif : approfondissement,
 - l'aspect verbal,
 - la cause, approfondissement : cause réelle et cause alléguée,
 - le discours rapporté, approfondissement : l'interrogation indirecte, la comparaison, l'adjectif verbal d'obligation,
- Les élèves mémorisent les faits de syntaxe à partir de leurs occurrences dans les textes lus de manière organisée mais non exhaustive.

Morphologie

Mémoriser

- la 4ème et la 5ème déclinaisons,

- les pronoms et adjectifs indéfinis,
- les verbes déponents,
- les verbes *uolo, nolo, malo, fero, fio*,
- le parfait actif et passif du subjonctif,
- le participe et l'infinitif futurs,
- le gérondif et l'adjectif verbal.

Activités écrites et orales

Les diverses pratiques du cycle central gardent leur place au cycle d'orientation. Mais l'accent est mis sur les activités qui font appel à l'initiative personnelle et à l'esprit de synthèse.

Ainsi, traduire un texte de manière autonome devient, dans l'ensemble des pratiques de lecture de textes, un exercice plus fréquent, toujours en rapport avec le thème étudié. Des exercices annexes comme la comparaison de plusieurs traductions d'un même passage complètent ponctuellement cet apprentissage.

Le commentaire des textes étudiés gagne progressivement en profondeur et en qualité littéraire. Les élèves sont invités à s'interroger sur la visée d'un texte en analysant méthodiquement ses modalités : il en va de même pour l'étude de l'image et des monuments. Les élèves ne se contentent plus de les décrire, ils établissent des rapports avec les textes qu'ils lisent parallèlement, en réfléchissant à leur signification dans leur époque, ils sont initiés aux codes culturels qui les régissent.

Aux exercices de repérage, d'identification et de maniement de formes nouvellement rencontrées s'ajoutent des temps de récapitulation lexicale, morphologique et syntaxique : la lecture d'un ou plusieurs extraits peut donner lieu à la mise au point des connaissances par l'organisation d'un tableau sur un réseau lexical, une famille de mots, un champ sémantique, des désinences ou les valeurs attachées à un cas, un temps, un mode.

LE GREC AU COLLÈGE

L'étude du grec ancien est proposée en option aux élèves de 3ème.

FINALITÉS ET PROGRESSION

Notre civilisation et notre langue héritent des cultures et des langues de l'antiquité. L'appren-

(suite de la page 1946)

tissage des langues anciennes a donc pour but de retrouver, d'interroger et d'interpréter dans les textes, les langues et les civilisations antiques pour mieux comprendre et mieux maîtriser les nôtres dans leurs différences et leurs continuités. L'étude du grec s'adressant à des élèves de 3ème contribue, par la connaissance de la cité athénienne du Vème siècle, à éveiller leur curiosité et à former leur jugement.

Comme en latin, la lecture des textes est au centre de l'apprentissage, impliquant une pédagogie nouvelle. Les élèves apprennent dans les textes les éléments de la langue nécessaires à leur lecture. L'accès progressif à une lecture autonome en langue grecque est facilité en particulier par une exploitation méthodique de la présentation bilingue. Dans le prolongement de la lecture, les élèves s'initient à la traduction.

Ils enrichissent et comprennent mieux la langue qu'ils parlent grâce à l'étymologie des apports grecs dans le vocabulaire de la vie quotidienne et de la vie politique, dans les langages techniques et scientifiques.

La lecture des textes est complétée par l'étude de l'image, par la visite de musées et l'observation de sites. Les ressources de l'audiovisuel, et, plus largement, celles des techniques nouvelles, sont mises à profit chaque fois que possible (cf. Document d'accompagnement).

L'enseignement du grec contribue ainsi à sa mesure, par l'enrichissement linguistique et par la découverte et la lecture des textes, à la formation de la personnalité de chacun comme individu et comme citoyen autonome et responsable.

En relation avec le français, cet enseignement est aussi en relation avec l'histoire et l'éducation civique. Il tire parti des connaissances et des compétences des classes de 6ème, 5ème et 4ème.

- en français : textes fondateurs (*Odyssée*, *Enéide* et *Métamorphoses*) en 6ème, héritage littéraire grec et latin chez La Fontaine et Molière en 4ème, étymologie et éléments d'histoire du lexique,

- en histoire : Athènes au Vème siècle.

Il prépare à la connaissance du programme d'histoire de 2de et à celle du programme de français des lycées.

Le programme définit des progressions générales. Il laisse au professeur le choix de l'organisation au cours de l'année.

CONTENU

Thème et textes

La lecture d'extraits de grandes œuvres fonde une culture commune. Les textes en traduction française sont utilisés pour un travail de lecture défini mais aussi pour mettre en perspective un extrait en langue originale dans un ensemble long - chapitre, scène.

Les outils de lecture, lexique, morphologie, syntaxe, sont étudiés en fonction des types de textes : narrations, dialogues, argumentations.

Thème

La cité athénienne au Vème siècle

- l'espace : géographie, topographie,
- la cité, mythe et histoire ; éclairages sur les mythes fondateurs et sur trois moments des relations avec les cités et peuples : les guerres médiques, la guerre du Péloponnèse, Philippe de Macédoine (éventuellement aperçus sur Alexandre).

- les institutions : la religion (les grands cultes, le théâtre, les jeux et le sport) et le système politique au temps de Périclès,

- quelques aspects remarquables de la vie quotidienne.

Textes

Les textes sont étudiés en groupements autour d'une problématique commune.

- textes à lire en grec :

extraits brefs et simples d'Esopé ; Lucien ; orateurs attiques ; Xénophon ; épigrammes, chansons anacréontiques et proverbes.

- vivier de textes dont l'élève lit des passages en traduction française, en rapport avec la cité athénienne :

Aristophane ; Euripide, *Ion* ; Platon, *Alcibiade*, *Apologie de Socrate*, *Criton* ; Sophocle, *Antigone*, *Œdipe à Colone*.

Support d'étude

La frise des Panathénées

Langue

Son apprentissage est organisé par la découverte dans les textes des faits de langue qui les

constituent.

L'apprentissage de l'alphabet est l'occasion de préciser la nature des voyelles (longues-brèves, en combinaisons) et des consonnes (sonores, sourdes, aspirées, en combinaisons). Les élèves repèrent ainsi le système des combinaisons phonétiques nécessaires à la compréhension de la morphologie. Cet apprentissage peut-être l'occasion d'un contact avec le grec moderne.

Tous les mots présentés portent leur accent ; les élèves apprennent les règles les plus simples de l'accentuation qui leur permettent de distinguer le sens (accentuation des formes verbales, des homophones les plus courants - ὄ - ὀ - τίς - τις ; ἄλλα - ἄλλα...-, des démonstratifs), de même que les crases et les élisions courantes. Ils découvrent le rôle des particules dans l'organisation des textes.

L'apprentissage du vocabulaire, toujours en contexte, et sa mémorisation sont organisés autour des mots-outils et des bases lexicales, préfixes et suffixes les plus fréquents dans les textes étudiés et les plus productifs en français. Les élèves disposeront en fin d'année d'un bagage de 300 mots environ.

Une liste de référence sera indiquée dans les documents d'accompagnement.

Lexique

Mots-outils

- les éléments du paysage grec
- la vie quotidienne
- les classes et groupes sociaux
- les grandes institutions politiques et juridiques, la parole publique
- la religion (grands cultes) et jeux, théâtre et sport.

Syntaxe

Les élèves repèrent et identifient :

- l'expression de la conséquence, l'expression du but repéré par les mots introducteurs ; la structure, les valeurs circonstancielles de la subordonnée participiale ;
- l'emploi des démonstratifs : fonction anaphorique et rôle dans l'énonciation ;
- l'emploi du relatif simple : cas et fonctions élémentaires.

Les élèves mémorisent :

- les éléments constitutifs de la phrase grecque
- les rapports entre la déclinaison grecque et les

groupes fonctionnels en français ;

- l'article et la substantivation ;
- l'expression du temps et de la cause ;
- la parole rapportée : la proposition infinitive et la proposition introduite par ὅτι ou ὅς

Morphologie

Les élèves repèrent et identifient :

- le système de la déclinaison : noms des 1ère, 2ème et 3ème déclinaisons, adjectifs qualificatifs dont comparatif et superlatif (formes les plus courantes), participe présent et aoriste, actif et médio-passif ;
- le système de la conjugaison : l'indicatif actif et médio-passif (présent, imparfait, aoriste), l'impératif, le participe, l'infinitif actifs et médio-passifs des verbes en - ω (présent, aoriste) ; l'indicatif (présent et imparfait), l'impératif, le participe, l'infinitif du verbe εἶμι
- les pronoms personnels, les pronoms-adjectifs démonstratifs, interrogatif τίς, indéfini τις, relatif ὅς

Les élèves mémorisent

- les désinences primaires et secondaires de l'indicatif (actif et médio-passif),
- les désinences de l'infinitif et du participe (actif et médio-passif, présent, aoriste) ;
- la place et les traitements phonétiques de l'augment,
- la place et les traitements phonétiques du sigma à l'aoriste.

Les élèves apprennent l'opposition entre les formations thématiques et athématiques et les désinences communes aux paradigmes présentés dans des tableaux synoptiques.

Activités écrites et orales

Les pratiques de lecture incluent des exercices variés, oraux et écrits : repérages et identifications, analyses, formulations d'hypothèses de lecture à partir de questions, leur justification, traduction de quelques lignes, résumés en français, comparaison avec une image, illustration d'image, récitation d'extraits...

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie

Le directeur de l'enseignement scolaire
Bernard TOULEMONDE